

■ **FONDATION DES FONTAINES**, à Vallorbe, passage du Temple 2, c/o Jacques Cavin. Nouvelle fondation. Statuts: 23 juin 2003. But: activités dans le domaine médico-social, à Vallorbe ou dans sa région, soit par et pour elle-même, soit en collaboration ou en partenariat avec d'autres organismes publics ou privés poursuivant un but analogue ou similaire; exploitation, gestion et administration, à Vallorbe ou dans sa région, d'un établissement destiné aux personnes âgées ou semi-dépendantes. Conseil: cinq à neuf membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Cavin Jacques, de Vulliens, à Vallorbe, président, Lorenzini Nicole, de et à Vallorbe, vice-présidente, lesquels ne signent pas entre eux, Maire Nathalie, de Murist, secrétaire, Künzler Alain, de St. Margrethen, trésorier, tous deux à Vallorbe, et Allgöwer Carole, de Bâle, à Yverdon-les-Bains; les trois derniers ne signent toutefois pas entre eux.

Journal no 6454 du 08.07.2003
(01080714 / CH-550.1.035.149-9)